



Octobre 2023

N°7

Saint Romain d'Ay

L'ECHO D'AY

Editorial

Après cet été de canicule nous retrouvons avec joie l'automne, la température est enfin supportable.

Certes les vacances sont terminées, il faut reprendre le travail, et les enfants ont retrouvé le chemin de l'école et leurs copains.

Dans notre précédent numéro, nous vous avons incité à avoir un regard neuf sur notre vallée. Cette fois encore nous venons ajouter une pierre à cet édifice.

Nous vous expliquons le rôle du Syndicat Ay / Ozon. Le représentant de la LPO Ardèche Drome, Monsieur Granier, a bien voulu nous faire un point non exhaustif des oiseaux rencontrés dans le Val d'Ay.

Bien sûr, la vie associative reprend son cours.

Lors de notre dernière parution, vous avez beaucoup apprécié le travail fait par le Conseil des Sages sur les chemins et sentiers. Nous faisons le point sur les travaux en cours.

Et puis bien sûr, un petit couplet sur l'école et la bibliothèque.

Nous espérons qu'à chaque nouveau numéro de l'Echo d'Ay vous êtes de plus en plus nombreux à apprécier cette publication. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou de sujets qui vous tiennent à cœur. Dans la mesure de nos moyens, nous nous ferons un plaisir de les traiter.



Courlis cendré

Le mot du Maire

CIVILITE

« Ensemble de comportements liés à la politesse et au savoir-vivre ensemble, respect des convenances qui régissent la vie en société »

La civilité est la vertu qui nous pousse à accomplir nos devoirs tant envers les autres qu'envers nous-même. Jacques Esprit - Les pensées (1677)

Nous avons noté sur notre commune des faits qui vont à l'encontre du principe même de la civilité donc du bien vivre ensemble :

Stationnement

Notre commune possède un nombre de places de stationnement important, malgré cela nous voyons des véhicules qui stationnent sur les trottoirs, d'autres qui débordent sur la chaussée, certains qui gênent le passage des piétons, etc...

Circulation

Nous avons constaté des vitesses excessives de circulation dans des zones limitées à 50 km/h voire même celles limitées à 30 km/h, par exemple sur la traversée de Prapérier mais aussi dans d'autres voies communales.

Voisinage

Nous avons eu des plaintes concernant des bruits excessifs qui causent des nuisances sonores tondeuses à gazon, chiens qui aboient intempestivement, musique le soir tard, etc....

La volonté générale de nos habitants souvent exprimée est de préserver la qualité de vie de notre village, et toutes les actions de la mairie depuis 3 ans vont dans ce sens.

Nous vous remercions par avance de prendre en compte que la civilité soit le bien vivre ensemble, qui parfois entraîne certaines contraintes, est source de bien être pour tous.



Grand- Duc d'Europe

Conseil des Sages

Une réunion du Conseil des Sages s'est tenue le 27 septembre.

Certes la période estivale a aussi touché ses activités mais c'est pour mieux redémarrer cet automne.

Ainsi pour le pont Saint Pierre, la recherche de financement est toujours d'actualité.

Les parapets ont été refaits ce printemps, la rampe d'accès côté Eclassan a été réaménagée. Il est envisagé de refaire le tablier cet automne.



Les premiers chemins de randonnée ont été rendus publics avant les vacances, nombre d'entre vous ont pu les découvrir. La recherche de nouveaux parcours est en cours

Le marché, projet porté par le Conseil des Sages, après un bon démarrage est en perte de vitesse. La Mairie projette une convocation du Conseil Municipal, des Présidents des Associations, et le Conseil des Sages pour trouver des solutions afin de relancer cette activité vitale pour le village.

Il est important pour toutes les personnes âgées de trouver des légumes, des fruits, des volailles, du poisson tous les vendredis.

Ce marché doit se développer. Il est aussi une réponse à la fermeture de l'épicerie.

Une animation est prévue le 15 décembre. Venez nombreux. C'est la vie de notre village qui en dépend. Pour mémoire le marché se tient tous les vendredis après-midi de 15 heures à 18 heures.

Associations

L'association « Les Amis de Notre-Dame d'ay » fête cette année ses 40 ans.

Du 14 juillet au 15 août une exposition au donjon retraçait la vie de l'Association à travers les travaux effectués durant cette période avec de nombreux documents et photos.

Au rez-de chaussée, l'exposition de vêtements sacerdotaux et objets d'art religieux ont permis aux visiteurs de voir une partie du futur musée installé sur l'esplanade et ouvert le 8 septembre.

Pour visiter ce musée, veuillez appeler le 06-72-73-68-38.

Les pèlerinages des 15 août et 8 septembre ont réuni plus de 1 000 personnes.



ACCA : l'Assemblée Générale s'est tenue le 18 juin en présence de la moitié des chasseurs et de Monsieur le Maire.

Nous avons défini les dates et les lieux des battues. Depuis un an, de nouveaux panneaux de part et d'autre des chemins et routes sont obligatoires. Lors des randonnées déclarées sur la commune, nous faisons passer le message d'éviter de chasser sur ces parcours.

Trois nouveaux chasseurs ont été accueillis.



Comité des fêtes : Le marché de Noël avec de nombreux exposants est prévu le 10 décembre 2023 de 9 h à 18 h.

Rôle du syndicat l'Ay - Ozon

La rivière de l'Ay et son bassin versant sont régis par le syndicat l'Ay-Ozon dont le siège social est à Jaloine. Il est important d'en connaître le rôle.

Le syndicat Ay-Ozon gère les bassins versants et les rivières de l'Ay et de l'Ozon soit un total de 160 km², il s'inscrit dans le cadre d'un projet de contrat de rivière.

Il a en charge :

1. La gestion qualitative de la ressource en eau,
2. La gestion quantitative de la ressource en eau,
3. La connaissance et la diminution du risque d'inondation dans les zones à enjeux,
4. La restauration hydraulique et écologique des cours d'eau,
5. La valorisation paysagère et touristique des milieux aquatiques.

Dans ce cadre, il doit établir des constats, définir des actions et des moyens pour gérer et améliorer le réseau de ruisseaux et rivières sur son territoire.

Il a également un rôle pédagogique en s'attachant à sensibiliser la population au travers d'animations auprès des habitants, des écoles et des élus.

Le syndicat est composé des communes des bassins de l'Ay et de l'Ozon. Il est géré par deux élus de chaque commune.

Il est composé de trois agents, et concrètement son rôle se traduit par :

1. L'entretien des rivières, des berges, des arbres, des broussailles (la ripisylve).
2. La protection des infrastructures routières, des continuités écologiques, de la surveillance de la température de l'eau, des replantations des berges, du suivi des seuils, de la prolongation des rivières pour les poissons au niveau des barrages.
3. La prévention des inondations en mettant en place des appareils de mesures des débits.
4. Le suivi de l'aspect quantitatif pour les milieux agricoles.
5. De l'aspect patrimonial au niveau des moulins et des ponts.
6. Du suivi des espèces micro-aquatiques telles que les écrevisses à pieds blancs (espèce protégée très sensible à la pollution), ou suivie des espèces invasives tels que les écrevisses américaines.
7. Suivi des espèces piscicoles comme les truites, les goujons, vairons, chevesnes, ablettes, chabauds, etc...
8. Suivi des zones humides,
9. Suivi de la faune située sur les abords tels que les genettes, les fouines, les renards, les hermines, les chevreuils, les blaireaux, les loutres, etc...

On voit là, une activité diversifiée, riche et souvent insoupçonnée par beaucoup d'habitants de la vallée.

Le SPANC (Services Public d'Assainissement Non Collectif) gère l'assainissement non collectif (hors station d'épuration) en s'assurant du respect des normes pour les rejets des eaux usées dans les rivières ou sur les terrains privés.



Ecole

La rentrée scolaire

L'école a réouvert ses portes le 4 septembre dernier avec une légère baisse d'effectifs : 98 élèves sur 5 classes.

L'équipe enseignante reste stable, Gaëlle Ville complète les temps de direction. L'école s'est engagée dans le dispositif « Notre école, faisons la ensemble ».

Après une première concertation en juin des parents, enseignantes et personnel communal, un projet pédagogique sera rédigé pour répondre aux besoins de l'école. Le projet est ambitieux : réaménager les espaces pour améliorer le bien-être des élèves.

En octobre, les classes du CP au CM2 bénéficieront d'une cession de Micro-folie en partenariat avec le Carrefour des arts. Chaque classe découvrira ce musée numérique itinérant puis participera à un atelier créatif sur le thème de la géométrie dans l'art. En octobre également, la Semaine du Goût sera l'occasion de travailler notamment sur les quatre saveurs (sucré, salé, acide et amer). D'autres projets seront programmés durant l'année scolaire.

Bibliothèque

La bibliothèque prévoit pour cette fin d'année une matinée conte, la date sera fixée ultérieurement, mais les jeunes parents ainsi que les Nounous et tous ceux qui voudront accompagner leurs enfants, seront prévenus par tous les moyens de communication de la commune.

Le 23 octobre arrive une exposition en provenance de la bibliothèque Départementale, qui fait référence aux couleurs, formes, concernant les enfants de zéro à trois ans.

Cette malle est composée de puzzles, de coussins, de tapis très colorés que la bibliothèque va partager avec le Relais d'Assistances Maternelles (RAM), la crèche Nid d'Ange et la bibliothèque de Préaux.

A compter de cette date, plusieurs rendez-vous seront proposés par les bénévoles aux Nounous, aux classes concernées, notamment les mercredis.

Les bénévoles vous souhaitent de bonnes lectures à tous, petits et grands.

Ornithologie du Val d'Ay

Le Val d'Ay est une belle vallée propice à l'observation des oiseaux, c'est la science de l'ornithologie. Sa configuration climatique et paysagère, du bord du Rhône à la Montagne, lui donne un habitat particulier propice à de nombreuses espèces.

Voici quelques espèces que l'on peut observer avec un peu de patience de son domicile sachant que certains d'entre eux sont migrateurs.

On y trouve une variété d'oiseaux assez exceptionnelle notamment des espèces communes telles que les moineaux, les mésanges charbonnières ou bleu, les merles, les rouges-gorges, les pigeons, les pies, les tourterelles, les geais, les étourneaux, les rouges-queues, les corbeaux, les éperviers, les faucons, la huppe, les buses, les hirondelles, les martinets, les alouettes, les cailles, les perdrix, les bécasses, les pinsons du nord, les guêpiers, les rolliers, les martins pêcheurs, les cincles plongeurs.

Cependant, la diversité des espèces dépendra de la saison et de l'habitat spécifique. D'autres moins communes ou rares tels que : la mésange longue queue, le pic-vert, le gros bec, le pinson des arbres, le chardonneret élégant, le verdier, le troglodyte mignon, le bruant jaune, le milan royal, l'aigle, les petites chouettes de montagne tels que la chouette chevêche, la chouette tengmalm, le grand duc, le coulis cendré sur la commune de Saint Jeure d'Ay.

Les oiseaux ont un rôle crucial dans la préservation et l'équilibre des écosystèmes, ils ont chacun leurs spécificités. Ils jouent un rôle vital dans la nature à travers diverses fonctions :

- Dispersion des graines en mangeant les fruits et en déplaçant les graines dans leurs excréments ils aident à la dispersion des plantes.

- Ils contrôlent les populations d'insectes,
- Les oiseaux prédateurs contrôlent les populations d'autres animaux, ce qui contribue à maintenir l'équilibre des écosystèmes,
- Les oiseaux charognards aident à éliminer les carcasses d'animaux morts et maintiennent la propreté de l'environnement,
- Ils sont également indicateurs environnementaux en indiquant de par leur présence et ou leur abondance des problèmes tels que la dégradation de l'habitat ou la pollution.

Si vous voulez aider les oiseaux, chacun peut faire des petits gestes :

- En été, leur donner de l'eau qui leur permet de boire et de se débarrasser des parasites en se baignant,
- En hiver, de l'eau également même quand il gèle, et de la nourriture pour supporter le froid et arriver au printemps au moment de la reproduction en forme.

Pour la nourriture pas de pain mais des boules de graisse, sans les filets, et des graines de tournesols.

Attention pour les mélanges de graines, ces petites créatures sont difficiles, elles choisissent et mangent surtout du tournesol.

Chaque espèce a des choix de nourriture différents, par exemple les mésanges, les chardonnerets, mangent des graines tandis que les merles mangent des larves ou des vers de terre.

Nous avons rencontré le représentant de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) qui a pu nous informer plus en détail des espèces rares rencontrées dans le Val d'Ay.

Rôle de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : d'une façon générale la LPO agit pour la biodiversité.

Au-delà des oiseaux, son action porte aussi sur les mammifères, les batraciens, sur les écosystèmes associés. Sur la commune de Saint Romain d'Ay nous avons un site refuge à Jaloine.

Elle anime des rencontres dans les Écoles et avec le public.

